



## Collecte mutualisée DEEE



### Description de la synergie

Dans le cadre de la démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (ÉIT), le Pays de la Haute Sarthe et la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé ont organisé deux collectes de Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) professionnels en 2017 et 2018. Cela se concrétise par une action de regroupement de déchets sur un point d'apport éphémère mis à disposition par une entreprise volontaire sur le territoire en vue de sa collecte et de sa valorisation.

La collecte est organisée en partenariat avec ECOLOGIC (éco-organisme en charge de la collecte des DEEE pro notamment), qui propose un service de collecte des DEEE pro gratuit à partir de 500 kg regroupés en 1 point.

La première collecte a été mise en place sur le territoire du Pays de Sillé, puis étendue en année 2 à l'ensemble du territoire de la 4CPS (fusion des intercommunalités au 1<sup>er</sup> janvier 2017)

Les déchets récoltés ont été récupérés par un opérateur logistique qui les a acheminés vers le centre de traitement TRIADE ELECTRONIQUE (Véolia) près d'Angers. Ils ont été démantelés, dépollués, broyés, et les matières premières ont été recyclées.

### Les constats à l'origine de l'action

Dans le cadre de la démarche d'ÉIT mise en œuvre avec les chambres consulaires, les rencontres avec les acteurs locaux ont mis en évidence l'importance du volume et des entreprises concernés par les DEEE. Les entreprises ont également exprimé des difficultés à trouver des solutions de traitement des déchets, qui constituent une obligation légale pour elles.

2 collectes

12 entreprises

## Les bénéficiaires

- Les entreprises du territoire de la 4CPS

## L'animateur de la synergie

- Le Pays de la Haute Sarthe
- La communauté de communes 4CPS

## Les acteurs impliqués

- L'éco organisme Ecologic
- Les entreprises du groupe de travail DEEE : 2 entreprises d'accueil de l'opération et 2 entreprises volontaires

5 tonnes collectées

850 € reversés à l'AFM Téléthon

## Les étapes et calendrier de réalisation

*Fin 2016*

- Lancement de la démarche d'ÉIT en partenariat avec les 3 chambres consulaires : information, diagnostic et recherche de synergies potentielles, sur le Pays de Sillé

*Juillet 2017*

- Restitution des entretiens et identification des synergies (Pays de Sillé)

*Juillet-novembre 2017*

- Travail avec les 2 entreprises référentes de l'action
- Prise de contact avec Ecologic
- Questionnaire auprès des entreprises pour recueillir les besoins par mail, Facebook et en porte à porte
- Recherche de l'entreprise qui pourra accueillir le point de collecte en prenant en compte les questions d'accessibilité et de sécurisation
- Organisation de la collecte avec les acteurs concernés

*Décembre 2017*

- Collecte 2017 (Pays de Sillé) : apport de DEEE par 4 entreprises sur des plages horaires prédéfinies
- Collecte par un prestataire missionné par Ecologic
- Conférence de presse le jour de la collecte pour annoncer les autres actions de la démarche ÉIT → temps de parole partagé entre techniciens, élus et entreprises
- 1.5 tonne de déchets collectés et 350 € reversés à l'AFM Téléthon par Ecologic

*Décembre 2018*

- Renouvellement de l'action en élargissant le territoire d'intervention avec 2 sites de regroupement, 8 entreprises mobilisées
- Les salariés sont incités à apporter leurs DEEE
- 3.4 tonnes de déchets collectés et 850 € reversés à l'AFM Téléthon par Ecologic

## Éléments de bilan

### *Ce qui a bien fonctionné :*

- Déstockage ponctuel
- Réponse à un besoin régulier pour les entreprises de taille plus importante et industrielles
- Sensibilisation des entreprises sur leurs obligations
- Participation des salariés
- Volume collecté

### *Les points d'attention / d'amélioration :*

- Le conditionnement demandé par l'éco organisme
- Le déstockage seul ne permet pas de renouveler l'opération
- Volume nécessaire pour bénéficier de la gratuité du service

## Les perspectives

*La pérennisation de cette action pourrait reposer sur la prise en charge de la collecte par une entreprise ayant un flux régulier de DEEE à évacuer, en faisant bénéficier les autres entreprises du territoire*

*Pour des flux ponctuels et de déstockage, la collectivité peut maintenir cette opération, qui permet de responsabiliser les entreprises autour d'un projet collectif et solidaire. Les flux moins importants de déchets, souvent assimilables à ceux des ménages peuvent être orientés vers les déchèteries.*

## Les ressources pour mettre en œuvre cette synergie

### Ecologic

#### Pauline Villard

Responsable Développement Régional Nord-Ouest

Mob : 07 63 13 59 42

[PVillard@ecologic-france.com](mailto:PVillard@ecologic-france.com)

## Pour en savoir plus

### Pays de la Haute Sarthe

#### Cyril Couroussé

Chargé de mission

Tél : 02 43 33 70 96

[accueil@payshautesarthe.fr](mailto:accueil@payshautesarthe.fr)